



PROGRAMME RPS : COMPRENDRE POUR AGIR EN PREVENTION

PUBLIC CIBLE

Tout acteur de l'entreprise ayant un rôle actif sur les questions de santé au travail, notamment : managers de proximité, membres du CSE/CSSCT, responsable HSE, IST, RRH...

DURÉE

14h00

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis spécifique autre que l'engagement dans une démarche de prévention. Apporter son DUERP pourra être utile (mais en aucun cas obligatoire)

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les stagiaires seront en mesure de :

- Avoir des repères partagés afin d'évaluer un contexte de RPS selon les circonstances
- Appréhender la prévention de la santé mentale au travail pour :
 - ✓ Être en capacité de répondre aux sollicitations ou observations et d'intervenir dans les situations critiques avérées (prévention tertiaire)
 - ✓ Pouvoir analyser plus collectivement les risques (prévention primaire et secondaire)
- Contribuer à l'identification des familles de risques
- Apprendre à distinguer risques et troubles associés
- Produire une note de cadrage en vue de la mise en place d'actions de prévention
- Actualiser le chapitre RPS d'un document unique

CONTENU

La formation abordera les thématiques suivantes :

- Définition des RPS et cadre juridique et réglementaire
- Contextualisation de la santé mentale au travail : comprendre les liens entre le travail, les RPS et leurs effets sur la santé et l'entreprise
- Quels outils développer et qu'est-ce qu'un plan de prévention ?
- Cas pratiques
- Aide à la mise en place méthodologique et à l'action en pluridisciplinarité



- Logigramme pour établir : qui, quand et comment agir ?

MODALITÉS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel, groupe de 8 à 12 stagiaires. Nos formations sont basées sur les principes de la pédagogie active : • Méthodes participatives à partir d'exposés de situations et photolangage • Apports de connaissances théoriques et méthodologiques mis en perspectives avec des cas concrets rencontrés dans la vie au travail • Mutualisation d'expériences • Supports pédagogiques adaptés au milieu professionnel.

MOYENS D'ENCADREMENT

La formation est animée par une psychologue du travail, qui, dans sa pratique, coordonne et réalise des actions de prévention en santé mentale en tant que consultante IPRP en organisation du travail (consultations en entreprise, secteurs privé, associatif ou public, diagnostic, interventions collectives, cellule d'écoute psychologique).

MOYENS TECHNIQUES

L'Asia dispose d'une salle de formation dédiée et équipée

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Un questionnaire d'auto-évaluation sera remis aux stagiaires à la fin de la formation.

ACCESSIBILITÉ DE LA FORMATION AUX STAGIAIRES EN SITUATION DE HANDICAP

Si vous êtes en situation de handicap, nous pourrions examiner ensemble vos éventuels besoins de compensation ou d'aménagement de formation.
Merci de prendre contact avec notre référente handicap afin de fixer un entretien préalable à votre entrée en formation : referent.handicap@asia-ouest.fr